



CCMP, Pauillac (33)

Traitement biologique de terres pollués sur un dépôt pétrolier

juil. 2008 – déc. 2009

Optimisation de la réhabilitation en coût contrôlé

La société CCMP a entamé sur le site des Guineys la dépollution des sols avec l'assistance d'**ArcaGée**. Le but visé est la reconversion des terrains des Guineys en usage agricole viticole.

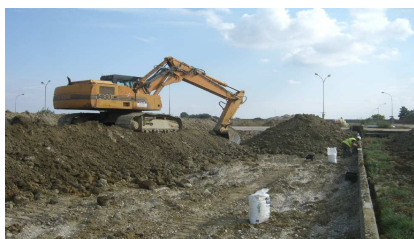
Les travaux de dépollution ont permis de mettre en traitement biologique par :

- biodégradation en andains environ 6000 m³ de matériaux présentant des concentrations en huiles minérales comprises entre 1500 et 5000 mg/kg,
- landfarming des sols pollués avec des teneurs en hydrocarbures inférieures à 1500 mg/kg (≈ 5500 m³).

L'été 2008 a été utilisé pour démarrer le traitement biologique des matériaux pollués. Des nutriments ont été incorporés aux matériaux en traitement et l'humidité contrôlée pour réunir les conditions optimales nécessaires à la biodégradation.

La continuité du retournement mensuel des andains de l'automne 2008 et au début du printemps 2009 a permis de maintenir active la biodégradation des hydrocarbures. Les campagnes d'échantillonnage ont permis de suivre la régression des concentrations en hydrocarbures dans les matériaux en traitement. En avril 2009, 75% des andains présentaient des concentrations en hydrocarbures inférieures à l'objectif fixé (seuil de 500 mg/kg).

La plateforme dédiée au landfarming a été labourée de façon mensuelle et suivie identiquement.



Les concentrations en huiles minérales ont encore été réduites avec l'application de techniques de traitement complémentaires : landfarming et phytoremédiation (déplacement des andains en juin 2009 pour poursuivre du traitement en landfarming et phytoremédiation à partir d'octobre 2009).

Les objectifs définis pour assurer la compatibilité environnementale du site après réhabilitation avec les activités futures sont basés sur :

- l'utilisation de standards canadiens sur la reconversion de sites industriels en usage agricole,
- la réalisation d'une analyse de risque résiduel sur la base d'une EQRS générique,
- la vérification de la viabilité biologique du terrain avec des tests d'écotoxicité des sols et des futurs produits agricoles.

Les techniques employées apportent à la terre des Guineys les éléments nécessaires au futur usage viticole du site : croissance végétale, alternance des saisons d'activité-repos végétal, amendements des sols, retour de la faune souterraine... et ce pour un coût réduit optimisé.

